



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 28 MAI 2026)**

Date de convocation :

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 26
Nombre de délégués votants : 29
Nombre de pouvoirs : 3

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 28 mai 2026 à 18 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents :

M. AUSSANT Claude, Mme BERGES Isabelle, M. BONNEMASON Bernard, M. CASAUBON Jean-Paul, M. ESQUER Philippe, M. MARTIN Fernand, Mme MOULAT Monique, Mme PAQUOT Christine, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. SASSOUBRE Guy, M. BUNEL Marcel, Mme LASIERRA Hélène, M. BARBAN Jean-Louis, M. MONTOULIEU Jean, Mme MORTIAU Carole, M. BRAUD Jean-Luc, M. PLAA Grégory, Mme SANCHOU Alexandra, Mme MOURASSE Léa, M. LASSALLE Christian, Mme GRISMONDI Muriel, M. SARRAILH Gérard, M. CAZANAVE Patrick, M. BOUSQUET Michel, M. PARADAS SAEZ Andy, Mme MAYSOUNABE Amandine

Pouvoirs :

M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme SANCHOU Alexandra
M. ROTH Patrick donne pouvoir à M. MARTIN Fernand
M. LAMAGNERE Gérard donne pouvoir à Mme MOURASSE Léa

Absents ou excusés :

M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. GABASTON Jean-Pierre, Mme OMPRARET Fabienne

Secrétaire de séance : M. ESQUER Philippe

OBJET : ETÉ OSSALOIS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS / TRANCHE 1

RAPPORTEUR : Mme BERGES Isabelle, Vice-Présidente en charge de l'action culturelle et patrimoniale

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau,

La Communauté de communes de la Vallée d'Ossau lance pour la onzième édition l'Été Ossalois, un programme de manifestations culturelles se déroulant de juin à octobre sur le territoire Valléen.

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil communautaire les différents dossiers de subventions pour l'année 2026 dans le cadre de l'Été Ossalois.

➤ Association Terre de Mémoire et de Luites	100 €
➤ Association APE Louvie-Juzon	300 €
➤ Association Bain de Secours, patrimoine vivant	400 €
➤ Association Parlem en Aussau - Lo Becut	500 €
➤ Maison de Santé Pluridisciplinaire	500 €
➤ Association Au grand Jour	700 €
➤ Association Akène	750 €

➤ Association Béarn Pont de Camps	750 €
➤ Association Ecrire la nature	800 €
➤ Les Amis de Sainte-Colome	800 €
➤ Association Los Auzelets	930 €
➤ Association Foyer Rural de Rébénacq	1 000 €
➤ Association La Guinguette de Bioux	1 000 €
➤ Association La Prairie des possibles	1 000 €
➤ Association Slow Food Béarn	1 000 €
➤ Association Yvonne and the computers	1 500 €
➤ Association Montagne Magique	2 000 €
➤ Association Culturelle du Val Eveillé	2 300 €
➤ Association Iles et Ailes	3 000 €
➤ Association Les amis de l'orgue historique	3 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

ATTRIBUE une subvention aux associations comme indiqué ci-dessus ;

PRÉCISE que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif 2026 de la Communauté de communes ;

AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Jean-Paul CASAUBON